

N° 2023-115

## DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

L'an deux mil vingt-trois le 08 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 02 novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

### Absents excusés :

Mmes DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. SPIGARELLI), BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), CHENU Azélie (donne pouvoir à M. DUC), FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme ASTIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. VILLIBORD)

M. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. SILVESTRE)

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

Pouvoir : 7

Le Vice-président explique que la principale raison de cette décision modificative du budget Transports scolaires est liée à l'inflation des marchés.

Ajustement de 70 000€ par rapport au budget primitif voté le 15 mars dernier.

# Budget Transports scolaires 2023 / Décision modificative N°1

Article budgétaire		Montant	Observations
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
6247	Transports collectifs du personnel	145 000,00 €	Augmentation des coûts (inflation) + solde de facture 2022
<b>011</b>	<b>Total charges à caractère général</b>	<b>145 000,00 €</b>	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 200,00 €	
<b>67</b>	<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>1 200,00 €</b>	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>146 200,00 €</b>	
<b>RECETTES</b>			
7061	Transport de voyageur	1 500,00 €	
<b>70</b>	<b>Total prestations de services</b>	<b>1 500,00 €</b>	
7472	Régions	74 700,00 €	Subvention région
7478	Autres EPL	70 000,00 €	Subvention d'équilibre COVA
<b>75</b>	<b>Total autres produits de gestion courante</b>	<b>144 700,00 €</b>	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>146 200,00 €</b>	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

- nombre de votants : 27
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 27
- nombre de votes « pour » : 27

APPROUVE cette décision modificative

FAIT ET DELIBERE LE 8 NOVEMBRE 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTOISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX